

Postulat pour une mesure d'urgence de travaux sur les bâtiments de l'école du Couchant

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Le 29 août 2011, je suis intervenu au conseil communal en posant une question relative au préavis 165, accepté au mois d'août 2010, concernant le remplacement de la chaudière à l'école du Couchant B.

La réponse donnée par M. le Municipal Claude Uldry, était, je cite le PV « ...convient que le bâtiment du Couchant B mérite des isolations périphériques. Il souhaite qu'elles figurent dans le plan des investissements. En ce qui concerne la consommation, les courbes seront transmises, mais elles ne sont pas bonnes. Il est dépensé trop de pellets. Il rappelle que la manière écologique de chauffer avait été préconisée ».

Le 20 février 2012, une interpellation de la conseillère Mme Christine Trolliet informait le conseil que ledit bâtiment a dû être fermé à cause des températures régnant dans les classes, faute d'approvisionnement en pellets.

N'ayant jamais reçu de réponse de M. le Municipal Claude Uldry au sujet de la consommation, j'ai pris l'initiative d'attendre un nouvel hiver pour avoir une idée objective de l'évolution de la situation.

Sur la période de décembre à mai 2012, il en ressort une consommation moyenne de **10 tonnes de pellets par mois** !

Pour information, ces quantités ont été plus ou moins identiques pour l'hiver 2010-2011. A ce rythme nos forêts ne vont plus suffire, il faudra nous attaquer à une jungle !

Ayant fait partie de la commission qui a recommandé au conseil d'accepter le préavis, un amendement demandant à la Municipalité d'effectuer une étude, quid par clause d'urgence, aurait sûrement évité au conseil les interventions de Mme Trolliet, M. Pittet et moi-même sur cette affaire.

Comment se fait-il qu'une telle situation n'interpelle pas plus rapidement les services ? Pourquoi ne sommes-nous pas en mesure de débloquer cette situation plus rapidement ? Certes, les coûts qui nous attendent sont à la hauteur de la tâche. Mais plus nous attendons et plus l'impact financier sera lourd de conséquences. Il est évident que l'écho sur les rénovations de nos écoles n'apportent pas le même retour médiatique (sauf peut-être aux enfants qui fréquentent les classes du Couchant) à l'exemple des sommes que nous accordons pour d'autres projets.

En conclusion, il me paraît urgent qu'une étude soit menée afin d'évaluer les travaux indispensables pour rendre l'usage des bâtiments de l'école du Couchant A et B en toute saison. Qu'une étude soit soumise au conseil sur un plan d'investissement échelonné pour la remise en état des autres écoles qui sont dans le même cas.

Vu ce qui précède, je vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de soutenir ce postulat et à le renvoyer à une commission de notre Conseil pour étude et rapport.

Nyon, le 10 juin 2012  
Yves Gauthier-Jaques  
Conseillé Communal PLR